



Bulletin municipal

SEPTEMBRE 2025



Le mot du Maire

L'été touche à sa fin. Bien que jusqu'à présent nous ayons eu la chance d'éviter un incendie, la chaleur et la sécheresse sont toujours un problème et la prudence reste de mise.

Pour la plupart d'entre nous, les vacances sont terminées. J'espère que vous avez pu profiter de cette coupure estivale pour changer de rythme, prendre du temps et du repos.

L'été a été ponctué par plusieurs animations proposées par votre municipalité.

C'est ainsi que nous avons pu nous retrouver lors des marchés nocturnes, du cinéma en plein air et autre... La traditionnelle fête du 14 Juillet a tenu toutes ses promesses malgré le report du feu d'artifice.

Un grand merci à la Perdrix Cabriéroises, à son président et à ses membres pour leur organisation et leur implication aux côtés de la municipalité.

Quant au feu d'artifice, il a été tiré le 30 Août à l'occasion de la soirée Food truck. Celle-ci a connu un très beau succès. Merci à l'APE qui a tenu la buvette ce soir là et, plus généralement, merci à toutes les associations qui s'impliquent dans les animations et les festivités.

Depuis maintenant quelques jours, nos petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'école.

Ils sont 167 répartis en sept classes. Nous leur souhaitons ainsi qu'à leurs professeurs une très belle année scolaire.

Vous le savez peut-être, nos enfants seront désormais accueillis au centre aéré du Mas Praden à Marguerittes.

Dans ce numéro

<i>Mot du maire</i>	<i>page 2</i>
<i>État civil</i>	<i>page 5</i>
<i>Infos municipales</i>	<i>page 6</i>
<i>Vie associative</i>	<i>page 11</i>
<i>Divers</i>	<i>page 13</i>
<i>Délibérations</i>	<i>page 21</i>

Le mot du Maire

Dans un premier temps, jusqu'aux vacances de Noël, cet accueil ne concernera que les mercredis.

Mais dès janvier 2026, l'accueil de nos petits (6/11 ans), outre les mercredis prendra aussi en compte l'ensemble des vacances scolaires.

Nous avons conventionné avec la commune de Marguerittes. Après une très longue période d'accueil dans nos établissements scolaires, il nous a semblé plus agréable et plus épanouissant pour nos enfants d'évoluer au sein d'une structure permanente et dans un cadre vraiment adapté.

Après ceux de la mairie posés au mois de Juin, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'école maternelle. Ces équipements s'inscrivent dans une volonté affirmée de transition énergétique.

Ces investissements seront rapidement amortis et permettront une économie financière très significative

Comme convenu, les travaux d'enfouissement des réseaux secs, chemin de Boissière, débutent mi-octobre.

Ce chantier prévoit, outre l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, l'installation de luminaires à Leeds. Enfin pour parfaire ces travaux, la voirie sera réhabilitée par un tapis d'enrobé.

Vous l'avez très certainement remarqué à l'entrée du village. Le panneau lumineux d'information vient d'être changé. Après vingt ans de bons et loyaux services, l'existant était en panne et il était devenu obsolète.

C'est donc un panneau nouvelle génération qui, désormais, vous accueille et vous apporte les dernières informations de votre village.

Le mot du Maire

A priori et sans nouveau contretemps, le début des travaux concernant L'îlot du « Moulin » est programmé dès cet automne.

Ce sont 20 mois de chantier qui permettront la réalisation de 12 logements (T2 et T3) ,4 petites villas et 40 places de stationnement réservées également aux locataires de l'îlot Catalan.

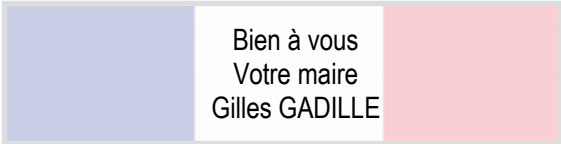
Une fois terminé, ce projet donnera prioritairement l'opportunité à notre jeunesse, si elle le souhaite, de continuer à vivre dans leur village.

Durant les mois à venir plusieurs manifestations vous seront proposées par vos élus et par nos associations et seront autant d'occasions de se retrouver.

Je n'en citerai que quelques-unes: Soirée théâtre, Jazz aggro, Octobre Rose, Talents et passions Cabriérois, marché de Noël et bien sûr les traditionnels lotos associatifs ainsi que celui du Téléthon.

Le travail des élus se poursuit toujours à un rythme soutenu. L'envie et la motivation ne se s'altèrent pas. Nous restons disponibles et à l'écoute.

En attendant, accompagné de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle reprise d'activité et une bonne rentrée.



Bien à vous
Votre maire
Gilles GADILLE

Etat Civil

Mariage

**Valérie MURCIA et
Laurent CONGRAS**
Le 12 juillet



Naissances

Paola et Lucia SANZ MATEO
Nées le 7 juillet

Ilyanna GOUASMI
Née le 7 juillet

Eddie WILSON
Né le 25 août



Décès

Le Maire et son Conseil Municipal
présentent leurs sincères condoléances aux familles de

Thelma WHARTON décédée le 2 juillet

Alicia AMIENS décédée le 14 juillet

Josette HUGUES décédée le 31 juillet

Christian CHAREYRE décédé le 15 août

Christiane NOURIGAT décédée le 16 août

Marie MACALUSO décédée le 23 août

Danielle GAILLON décédée le 7 septembre

Remerciements de la famille d'Alicia AMIENS

En ce moment, si terrible, si douloureux et indescriptible, qu'a été la disparition de notre tendre et très chère Alicia, nous tenons très sincèrement, par ces quelques mots, à remercier :

Monsieur Gilles GADILLE, Maire de Cabrières, Mme DUNY Sylvie, Mr Patrick MEGER, Mme Odile REVEILLON, tous les agents de la mairie, l'association des parents d'élèves, Monsieur Vincent REYNAUD, Directeur de l'école, les institutrices et instituteurs.

Nos remerciements, vont aussi, à tous les habitants de Cabrières.

A vous tous, merci, merci, pour votre soutien, vos actions, votre présence, vos mots qui nous ont tant touchés et fait du bien.

Sa mère Florence DANOIS et son père David AMIENS, sa grand-mère Annie DANOIS et famille VITALIS, et Louis AMIENS.

Les infos municipales

Rentrée pluvieuse, année heureuse ?...

C'est bien ce que nous souhaitons aux enseignants, aux 167 petits élèves cabriérois et aux adultes chargés de l'encadrement, personnel municipal et Francas. Car c'était la rentrée !

Le lundi 1^{er} Septembre, sous les parapluies, on voyait mal les sourires ou les grimaces ! Mais on entendait des rires et les retrouvailles étaient joyeuses !

Cette année encore, notre école compte 7 classes avec une équipe enseignante quasiment inchangée.

Mireille Santoriello : Petite et Moyenne section (25 élèves au total)

Mélanie Hrebicek : Petite, Moyenne et Grande section (24 élèves)

Alizé Etcheverry : Grande Section-CP (22 élèves)

Laurence Bréhon : CP- CE1 (21 élèves)

Vincent Reynaud : CE2 (24 élèves)

Jennifer Galtier : CM1 (23 élèves)

Emmanuel Migliore : CM2 (28 élèves)



Anaïs Vandeveld vient renforcer l'équipe des Francas en tant que service Civique pour les temps de périscolarité.

Nous souhaitons à tous une belle année 2025/2026 !

Les infos municipales

Soirée Jazz Agglo

Le festival de Jazz de Nîmes Agglo passe par Cabrières le samedi 27 septembre à 20h30, au foyer socio-culturel . Cette année une surprise vous attend avec une soirée bal swing zizou avec Pink Turtle et Florent Llamas.

The poster is for the Nîmes Métropole Jazz Festival 2025, held from September 12 to October 18. It features a dark blue background with white stars. The main title 'NÎMES MÉTROPOLE JAZZ FESTIVAL' is in large, bold, red letters. Below it, the dates '12 SEPTEMBRE > 18 OCTOBRE 2025' are in white on a red background. The event is described as a 'CONCERT DEBOUT & BAL SWING' on '27 SEPT - 20h30'. The main act is 'PINK TURTLE', with '1^{re} PARTIE FLORENT LLAMAS'. The location is 'Cabrières Salle des fêtes'. The website 'NMJF.FR' is listed. The poster includes two circular images: one showing a group of people in colorful costumes and another showing a performer on stage. At the bottom, logos for 'COSTIÈRES DE NÎMES', 'LA BRASSERIE', 'SG COURTOS', 'FRANCE ALZHEIMER', 'JAZZ TO BRING SOUND OF JAZZ', and 'nîmes métropole' are displayed.

Réservez votre place rapidement sur le site de NMJF.

Les infos municipales



Cette année pour le Téléthon, le CCAS organise un loto qui aura lieu le dimanche 7 décembre à 15h00 au Foyer Socio-Culturel.

Vous pouvez participer, et/ou en venant jouer cet après-midi là. Tous les bénéfices, y compris ceux de la buvette, seront versés intégralement au Téléthon.

Nous vous attendons nombreux.



OCTOBRE ROSE



Cette année les animations sportives auront lieu le samedi 11 octobre 2025 de 8 h 00 à 12 h 00 au Foyer Socio Culturel

Au programme : yoga, zumba, gym douce, marche dynamique. Animations proposées par la commune et les associations : AGV, MRS et YOGAHIMSA.

Buvette tenue par le club des Aînés « La Cigale Cabriéroise ».

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à 12 h 00.

Changement dans la collecte des ordures ménagères :

A compter du 1er octobre et jusqu'au 31 mai, vos ordures ménagères seront collectées uniquement le vendredi.

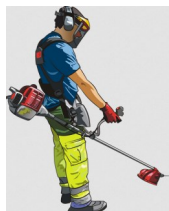
La collecte du tri sélectif reste inchangée (passage le mercredi)

Nous vous rappelons que les containers doivent être sortis la veille pour le lendemain.



Les infos municipales

Débroussailler vos habitations



Dans le Gard, la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une zone de lande ou garrigue, de débroussailler sur un périmètre de 50 mètres autour de chaque bâtiment. Ces travaux sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe au-delà de leurs propriétés.

Le débroussaillage réglementaire constitue en effet la mesure de prévention la plus efficace vis-à-vis du risque de feu de forêt. Il assure également la sécurité des pompiers amenés à intervenir en protection des habitations.

La non-réalisation de ces travaux expose à un risque de dommage ou de destruction des habitations en cas de feu de forêt, ou à une propagation à la forêt avoisnante d'un feu qui partirait d'une habitation.

Pour rappel, les branchages issus des travaux de débroussaillage réglementaire peuvent être brûlés sur place du 16 septembre au 14 juin sous réserve de déclaration en mairie, à titre dérogatoire à l'interdiction générale de brûler les déchets des jardins. Il est cependant recommandé de laisser sécher la végétation coupée plusieurs semaines pour limiter les fumées polluantes.

La commune a pris un arrêté municipal, relatif au débroussaillage sur toutes les zones de la commune y compris dans les zones urbaines.

Les sanctions possibles vont d'une contravention de 135 € à des amendes pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé ou encore des travaux d'office aux frais du propriétaire.

Vous trouverez sur le site internet de la mairie, www.mairiecabrieres.fr l'arrêté municipal et de la documentation sur la façon de débroussailler.

Pour plus d'informations sur le débroussaillage de votre parcelle, vous pouvez contacter Mr Aunave au 06 14 62 76 84.

Les infos municipales



Salon Talents et Passions Cabriérois

Le salon Talents et Passions Cabriérois aura lieu le week-end du 8 et 9 novembre 2025 au Foyer Socio-Culturel.

Si vous souhaitez participer vous pouvez contacter l'accueil mairie ou l'élue en charge au 06 87 40 83 82.

Encore une fois nous espérons que vous pourrez découvrir le talent et la passion des uns et des autres, prêts à rendre le monde plus agréable par leur création artistique.



La commune
vous propose une
soirée théâtre

**le samedi 18 octobre à 20h30
au Foyer Socio Culturel.**

La compagnie fait ton show propose une comédie familiale d'une durée de 1h20mn.



La vie associative

A.G.V.

La rentrée de l'A.G.V. a débuté le 8 septembre au Foyer Socio Culturel.

Si vous n'êtes pas encore des nôtres, c'est le moment de sauter le pas (ou au moins de faire un squat !). Venez tester, muscler, étirer, danser, transpirer, souffler et partager un moment convivial avec une super équipe à deux pas de chez vous. Deux cours d'essai sont offerts, alors n'hésitez pas.

Tous nos cours sont mixtes à partir de 16 ans et encadrés par des professeurs diplômés d'état. Il y en a pour tous les goûts :

Lundi : FITNESS 19H30 avec Virginie

Mardi : ZUMBA 19H00 avec Ambre

Mercredi : GYM 17H45 avec Bruce ou Noa
et PILÂTES 19H00 avec Sarah



Jeudi : YOGA 19h15 avec Nathalie, en partenariat avec l'association Yogahimsa.

Les adhérents de l'A.G.V. bénéficient d'un tarif préférentiel pour les cours de yoga.

A l'A.G.V. la bonne humeur est aussi importante que les abdos, alors à très bientôt.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

CLUB



A.G.V. Cabrières

Tél : Martine 06 88 80 39 96 Mail : agv30cabrieres@orange.fr

<https://www.facebook.com/AGVCABRIERES/>

YOGAHIMSA

Reprise des cours de yoga adultes :

- lundi à 15 h
- Jeudi à 9 h et 19 h 15

Cours de yoga enfants (primaire) :

- Mardi à 17 h 45
- Mercredi à 11 h 15

2 cours d'essai offerts

Possibilité également d'accompagnement en séance individuelle



Renseignements : 06 88 55 90 30

Association YOGAHIMSA

La vie associative

Amicale La Perdrix Cabriéroise



Après l'ouverture de la chasse au sanglier le 15 août dernier, celle au petit gibier est ouverte depuis le 14 Septembre.

Les battues gros gibiers sont organisées sur notre territoire les mercredis et samedis (matin et après-midi) ainsi que le dimanche matin.

Une signalisation réglementaire est mise en place à tous les accès à la zone de chasse. Les chasseurs sont obligatoirement porteurs d'une tenue fluorescente orange et ont suivi une formation sécurité.

Il est nécessaire de rappeler une nouvelle fois à nos amis promeneurs, randonneurs, vététiste d'éviter de pénétrer dans l'enceinte de la battue et de porter des vêtements fluos ou de couleurs vives, ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas.

La pose de 10 miradors supplémentaires est en cours contribuant à l'amélioration de la sécurité pour tous.

La chasse au petit gibier devant soi se pratique tous les jours sauf les mardis, jeudis et vendredis.

La chasse au poste fixe est ouverte tous les jours pour les migrateurs.

L'ouverture de la Plaine Sud et chasse dans les vignes est fixée au dimanche 05 octobre. L'application mobile ChassAdapt est obligatoire pour tout prélèvement des espèces : cailles et alouettes des bois.

Les cartes d'invitation à la journée pour le petit gibier seront délivrées à partir du samedi 11 octobre (contact : Jean-Marie ALTIER au 06 69 57 95 34 au moins 24 h avant).



Bonne saison de chasse à tous

Divers



OUVERTURE À L'AUTOMNE
À CABRIÈRES

point virgule

LA PAUSE QUI CRÉE UN LIEN



PRODUITS LOCAUX - PAIN FRAIS - ÉPICERIE FINE
CAFÉ & THÉ - VIN / BIÈRES ARTISANALES

SUR PLACE OU À EMPORTER


916 Route de Nîmes,
30210 Cabrières



SUIVEZ-NOUS



Divers

Clovis, 9 ans, pédale jusqu'à la mer Noire !

Pendant que ses camarades étaient en classe, Clovis a fait... un petit détour de 107 jours à vélo avec ses parents Juliette et Gilles.

Résultat : 4300 kilomètres, 9 pays traversés et un retour pile pour l'été à Cabrières !

Clovis a même travaillé "comme les copains", mais sur le terrain : géographie grandeur nature, fleuves en direct.

La petite famille a traversé la France pour arriver à Tulcea en Roumanie en passant par l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, le Slovaquie, la Hongrie, la Croatie et la Serbie.



Entourés de paysages, tous aussi magnifiques et différents les uns que les autres avec leur particularité, ils ont bravé toutes les météo possibles : pluie, froid, vent, canicule avec en bonus une vidéo culte version « Fous ta goule »

Ils ont suivi ce très long fleuve qu'est le Danube presque de la source jusqu'à la mer Noire (qui, spoiler, n'est noire que la nuit), croisé un ours dans les Carpates (sans se faire croquer), testé les fameux gants Mapa fourrés polaire (l'élégance du cyclo-voyageur), eu quelques frayeurs avec le manque de route sécurisée et camionneurs un peu fous, découvert que les toilettes allemandes... sont chauffées (si, si à leur grand bonheur) et une première vraie expérience de frontière à vélo : passage de la douane serbe, impressionnant !

Découvertes plus sombres en Croatie, avec les maisons marquées d'impacts de balles et d'obus, les déchets et la pauvreté...



Divers

Clovis a battu son record : 78 km en une seule journée, et fait des montées à 19% !! Toujours sans râler — une performance que ses parents confirment, médaille d'or à la clé.

Sur la route : klaxons d'encouragement, signe de la main stimulant, une fête des mères en Hongrie, une fête des pères en Roumanie, un anniversaire pour les 10 ans de Clovis en Hongrie le 31 mai à Mohacs (que des fêtes) et même un Playmobil-cycliste offert par un voyageur rencontré en chemin.

Et pour finir une dent en moins avec le passage d'une souris allemande qui lui a laissé 1€ !

Sans oublier les journées de repos, la dégustation de plats locaux, le nougat de Montélimar, les bretzels et les piments Serbes et aussi, il fallait penser aux sessions incontournables de lessive (eh oui, même les héros doivent laver leurs chaussettes).

Retour en France à Mulhouse après 30 heures de train et pour faire durer l'aventure quelques derniers coups de pédale jusqu'à Cabrières, accueillis par les copains !!

Conclusion de Clovis :

« J'ai grandi, j'ai vécu une grande aventure... mais je suis prêt à retrouver l'école et mes copains ! »



LA VIE AUX CAPRESIANES

Miss EHPAD Cabrières 2025 : une reine de cœur à l'honneur

La commune de Cabrières est fière de mettre à l'honneur Madame Ramos, élue Miss EHPAD 2025 au sein de la Résidence de Cabrières. Ce titre symbolique, mais profondément émouvant, a été décerné lors d'une journée conviviale pleine de sourires, d'élégance et de chaleur humaine.

Madame Ramos a fêté son centième anniversaire le 16 août 2025. Elle a conquis les cœurs par sa bienveillance, sa prestance et sa joie de vivre communicative. Très appréciée du personnel, des résidents et des familles, elle incarne à merveille les valeurs de respect, de tendresse et de partage qui font l'âme de notre EHPAD.

La cérémonie, qui s'est tenue dans une ambiance festive, a permis de rassembler les générations autour d'un moment de bonheur partagé. Miss EHPAD Cabrières portera fièrement son écharpe tout au long de l'année, participant aux différents événements de la maison de retraite, avec la grâce et l'enthousiasme qui la caractérisent.

Un grand bravo à notre Miss, qui nous rappelle avec tendresse que la beauté n'a pas d'âge et que chaque étape de la vie mérite d'être célébrée.



Divers

LA VIE AUX CAPRESIANES



L'association « Les petites fripouilles » nous rend visite une fois par mois pour des activités réalisées selon des thématiques de saison.

Fête de l'été, le 25 juin avec le personnel, les familles, les résidents ; un goûter savoureux et un après-midi qui fut mêlé de rires, de chants et de danse.

Charly le neveu d'une résidence a enchanté quelques heures de vie de l'EHPAD et a donné le sourire aux convives.

Bien sûr l'été c'est aussi le moment de réveiller les papilles avec les glaces, les grilades.



Divers

La Maison de l'Habitat accompagne :



- tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus et leurs projets pour les guider techniquement, administrativement et financièrement (solaire, adaptation, économie d'énergie, travaux en copro, réhabilitation lourde...)
- toutes les entreprises locales pour faire connaître les aides et promouvoir les techniques innovantes en matière environnementale

La maison de l'habitat est un tiers de confiance, un guichet unique, neutre et professionnel, pour sortir de la jungle des aides et des démarchages excessifs... pour être renseigné sur toutes les aides existantes en matière de travaux de rénovation. C'est aussi un accompagnement technique (étude des devis, conseils sur les choix de matériaux, ...), une aide juridique, la recherche de professionnels labellisés ou certifiés, etc...

Vous êtes locataire et vous voulez acheter votre premier logement ?

Nîmes Métropole vous épaulé tout au long de votre parcours résidentiel. L'Agglomération octroie une aide financière aux primo-accédants sous conditions.

Vous êtes un propriétaire privé et vous voulez effectuer des travaux de réhabilitation ?

Des conseils et des aides financières sont accordés aux propriétaires et aux copropriétaires pour réaliser différents types de travaux éligibles, par exemple : mises aux normes, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, ou encore amélioration de la performance énergétique.

Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole

Colisée 2, 1 rue du Colisée 30900 Nîmes

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf mardi et vendredi, uniquement sur rendez-vous)

Tel : 04 66 02 54 14

Mail : maison.habitat@nîmes-metropole.fr



Divers

Cabinet ostéopathie

Je m'appelle Léa Maurin, ostéopathe D.O., j'ai ouvert mon cabinet au cœur de la commune de Cabrières le 18 août 2025. Il est situé au 34 rue du Catalan.

Passionnée par mon métier et par la santé en général, je propose une prise en charge personnalisée et adaptée à tous : nourrissons, enfants, adultes, sportifs, femmes enceintes et personnes âgées.

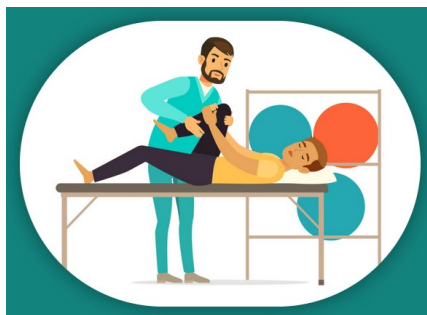
J'ai suivi une formation spécialisée dans l'accompagnement du bébé et je reçois les nourrissons. J'ai également eu l'opportunité de travailler avec des sportifs, et grâce à l'association Cancer et Qualité de Vie à Domicile, j'accompagne aujourd'hui des personnes atteintes de cancer.

Chaque patient bénéficie d'un traitement sur mesure, avec des techniques adaptées à sa situation.

L'ostéopathie permet de soulager de nombreux troubles : douleurs articulaires et musculaires, troubles digestifs, maux de tête, stress, troubles du sommeil...

La prise de rendez-vous se fait sur Doctolib ou par téléphone au 06 99 09 93 45.

Au plaisir de vous recevoir,
Léa Maurin



Divers



Au menu : Burger classic et cheddar, smash burger et bacon, burger poulet et guacamole, bagel eu saumon sauvage, omelette-salade-frite, cheeseburger, tenders, frites, pâtisseries...

Boissons : coca, oasis, ice tea, eau et bière artisanale du Gard.

**Retrouvez le Damant sur www.ledamant.fr
07 86 82 53 33**

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 2 JUILLET

2025-07-46: MODALITES DE MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL

Le Conseil Municipal décide de mettre en place le télétravail selon des modalités définies à partir du 04/07/2025 et d'approuver le règlement spécifique au télétravail.

Adopté à l'unanimité.

2025-07-47 : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « FAIS TON SHOW »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une association de Marguerittes « Fais ton show » ayant une antenne à Cabrières a sollicité la commune pour bénéficier du prêt d'une salle afin de proposer des activités de théâtre à destination des enfants. Il est proposé au Conseil Municipal la signature d'une convention de mise à disposition du 01/09/2025 au 03/07/2026 pendant les périodes scolaires.

2025-07-48 : FESTIVAL DE JAZZ 2025 – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT

Le Conseil Municipal décide d'approuver le contrat de mise à disposition de locaux à titre gratuit entre la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole et la commune de CABRIERES pour l'organisation du festival "Nîmes Métropole Jazz festival 2025" le 27/09/2025.

Adopté à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL DU 22/05/2024 :

DM-2024-09 : ACHAT PANNEAU ELECTRONIQUE ET CONTRAT DE MAINTENANCE

La commune a pour projet de remplacer le panneau électronique situé route de Nîmes en raison de sa vétusté. Suite à la consultation de trois entreprises sur devis, considérant que l'offre technique et financière de l'entreprise LUMIPLAN VILLE SAS est la plus avantageuse, il est décidé d'accepter et de signer le bon de commande de l'entreprise pour l'achat d'un panneau électronique pour le prix de 17 400 € HT soit 20 880 € TTC.

DM-2024-10 : MARCHE DE TRAVAUX POUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION INDIVIDUELLE SUR LE TOIT DE L'ECOLE MATERNELLE

Considérant la consultation de trois entreprises par courriel le 28/05/2025 ; considérant qu'une seule entreprise, NIMASUN, a déposé une offre et qu'elle est acceptable, il est décidé d'attribuer le marché à l'entreprise NIMASUN, sise 12 avenue de la Vistrenque à Cais-sargues pour un prix de 10 360.90 € HT, soit 12 433.08 € TTC.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE

2025-09-49 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL A CARACTERE ADMINISTRATIF « CENTRE SOCIAL ESCAL »

L'EPA a proposé qu'un représentant de la commune puisse siéger au Conseil d'Administration, dans le collège des usagers avec voix consultative, afin que la commune puisse s'impliquer dans l'accueil de loisirs. Le Conseil Municipal décide de désigner Mme Isabelle LA-FORGUE, déléguée titulaire et Mme Odile REVEILLON, déléguée suppléante pour représenter la commune.

Adopté à l'unanimité.

2025-09-50 : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS DELEGUES

Mr Didier JOUVION ne prend pas part à la délibération

Vu la lettre de démission de Mr Didier JOUVION, conseiller municipal, de sa fonction de délégué aux finances au 01/08/2025, il est demandé au Conseil Municipal de ne pas modifier le montant des indemnités de fonction du Maire ainsi que des adjoints titulaires d'une délégation, en maintenant les taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique : Maire : 51.6 %, 1er Adjoint : 15.8%, 2ème Adjoint : 15.8 %, 3ème Adjoint : 15.8 %, 4ème Adjoint : 15.8 %

Adopté à l'unanimité.

2025-09-51 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LA PERDIX CABRIEROISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société de chasse a sollicité une subvention exceptionnelle pour l'organisation de la fête du 14 juillet 2025. Le Conseil Municipal, accorde et vote une subvention exceptionnelle de 144.00 euros en faveur de l'Association « La perdrix Cabriéroise ».

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE

2025-09-52 : LES FRANCAS DU GARD – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VOLONTAIRE EN MISSION DE SERVICE CIVIQUE

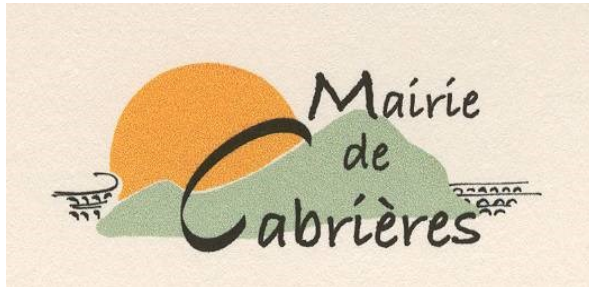
Comme l'année dernière, l'association Les Francas du Gard a proposé de mettre un volontaire à la disposition du service périscolarité de l'école afin qu'il participe à l'organisation d'activités éducatives au profit des enfants du 08/09/2025 au 07/05/2025. L'association portera administrativement et juridiquement la mission de service civique sous son agrément. Elle établira toutes les démarches administratives et le tutorat du volontaire.

Adopté à l'unanimité.

2025-09-53 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'OCTOBRE ROSE AU PROFIT DU COMITE DU GARD DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Depuis plusieurs années, la commune organise des manifestations dans le cadre d'Octobre Rose au profit du comité du Gard de la Ligue nationale contre le cancer. Cette année, ces animations auront lieu le 11 octobre 2025. Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention de partenariat relative à l'organisation de cette journée.

Adopté à l'unanimité.



✉ Impasse Jean Moulin

☎ 04 30 06 52 22

@ contact@mairiecabrieres.fr

[Facebook.com/MairiedeCabrieres](https://www.facebook.com/MairiedeCabrieres)

www.mairiecabrieres.fr

En cas d'urgence
Astreintes Mairie 06 23 00 15 23
A partir de 17 h 00 en semaine
Week-end et jours fériés